

Annexe Convention Utilisation Pêcherie



Jauge max : 10 personnes

La commune de CORSEPT dispose d'équipements sportifs et conviviaux qui visent à faciliter et soutenir la pratique sportive locale, les formules de convivialité et/ou de travail.

Pour encadrer cette utilisation une convention est structurée pour assurer chacune des parties du bon usage de ce bien et cette annexe vient en préciser les spécificités.

ARTICLE 1 : DESCRIPTIF

Située en bord de Loire et accessible à partir du port de la Maison Verte

- Une épuisette
 - Un extincteur
 - Une bouée de sauvetage
 - Un balai
 - Un seau et son bout
 - Un carrelet
 - 1 téléphone pour les appels d'urgence 15 - 17 - 18 – 112
- Pas d'accès internet.
Pensez à apporter un sac pour vos déchets.

ARTICLE 2 : CAPACITE

La Collectivité atteste que les lieux et installations répondent à toutes les normes de sécurité pour un **maximum de 10 personnes**, conformément aux normes applicables à cet Etablissement Recevant du Public (ERP).

ARTICLE 3 : SPECIFICITES

Pendant le temps d'occupation le locataire est responsable des dégradations commises sur la pêcherie (la structure et son contenu comme le mécanisme et le filet). La durée de location est comprise sur le créneau de 2h avant et après la pleine mer.

Tout type de feux est interdit.

Interdiction de passer la nuit dans la pêcherie.

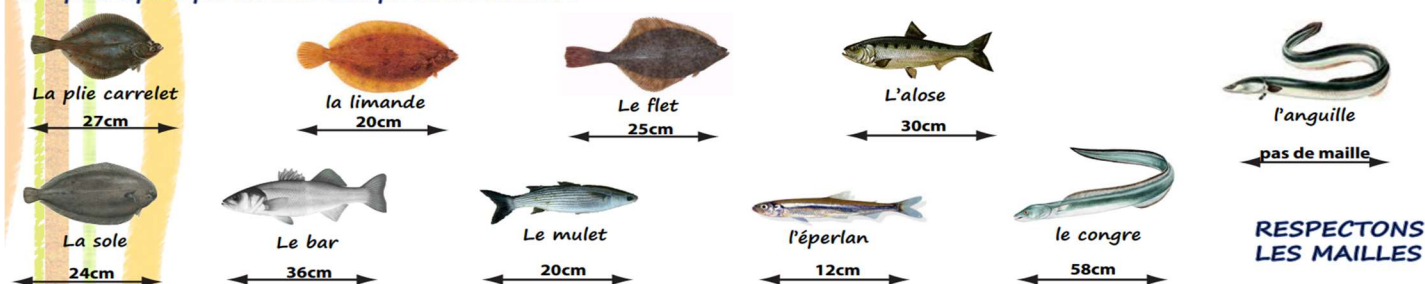
Interdiction de grimper sur la structure.

Interdiction de modifier les réglages.

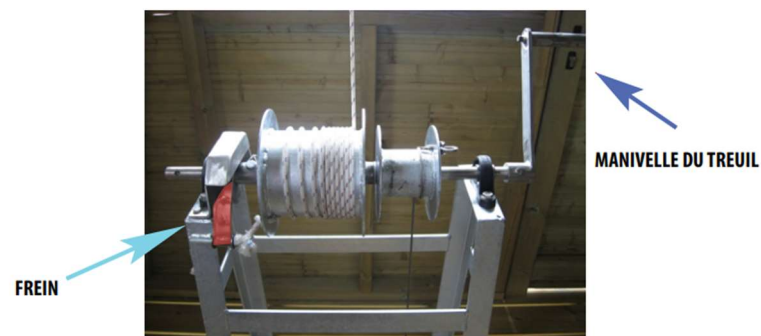
Port de chaussures sans talon.

ARTICLE 4 : MEMO

Principales espèces pêchées dans cette partie de l'Estuaire :



Fonctionnement du carrelet



Le système de treuil permettant la mise à l'eau du carrelet est équipé d'un contre-poids afin de réduire les efforts et d'éviter les retours de manivelle. Un système de freinage permet l'utilisation du treuil en toute sécurité.

Pour descendre le carrelet :

Débloquer la gachette du cliquet de sécurité en tournant la manivelle.

Pour remonter le carrelet :

Laisser le cliquet de sécurité enclenché.

Pêche :

Laisser reposer le filet sur la vase.

Remonter régulièrement et rapidement le filet.



Attention aux bois et objets flottants

**RESPECTONS
LES MAILLES**